2007-06044/

Canada

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La conférence des ministres de l'Énergie : Collaborer en vue de préparer l'avenir énergétique du Canada.

WHISTLER (C.-B.) - Dans le cadre de la conférence annuelle du Conseil des ministres de l'Énergie du Canada, les ministres ont renouvelé leur engagement en vue d'accroître la coopération intergouvernementale pour faire progresser l'efficacité réglementaire, pour collaborer au développement de nouvelles technologies énergétiques et pour améliorer l'efficacité énergétique.

La rencontre annuelle était présidée conjointement par l'honorable Gary Lunn, ministre des Ressources naturelles, et Richard Neufeld, ministre des Ressources énergétiques, minières et pétrolières de la Colombie-Britannique.

Faisant fond sur les priorités établies lors de la réunion des ministres de l'Énergie tenue à Whitehorse en 2006, les ministres ont décidé de collaborer dans le cadre de nouveaux partenariats technologiques liés à des domaines prioritaires tels que les combustibles fossiles plus propres, les technologies de pointe touchant l'utilisation finale de l'énergie, les sources d'énergie renouvelable et de remplacement, la bioénergie ainsi que la production, le stockage et la conversion de l'hydrogène. Cette démarche se fera en collaboration avec l'industrie et les universités.

« Tout le monde a un rôle à jouer, mais c'est à nous de montrer la voie en tant que gouvernements – et c'est exactement ce que nous faisons, a affirmé le ministre Lunn. Nous collaborerons pour qu'une nouvelle génération de technologies propres voie le jour et que nous en arrivions à produire et à consommer de l'énergie sans causer d'émissions. »

Au cours d'une réunion conjointe avec les ministres des Mines tenue le 24 septembre, les ministres de l'Énergie ont pris note avec satisfaction des efforts considérables réalisés par tous les gouvernements pour simplifier les processus réglementaires d'approbation et ont convenu de continuer à travailler en collaboration avec leurs collègues. Ces efforts aideront à garantir que le Canada demeure concurrentiel dans les industries des ressources, tout en maintenant des normes de calibre international pour la protection de l'environnement, des travailleurs et du public.

« Le gouvernement fédéral comme les gouvernements provinciaux prennent très au sérieux les enjeux énergétiques, a affirmé le ministre Neufeld. Ce n'est qu'à l'occasion de rencontres de collaboration comme celle-ci que nous pouvons mettre en commun nos pratiques exemplaires et travailler conjointement à trouver des solutions. »

À la suite de leurs discussions sur les questions d'efficacité énergétique avec les représentants des gouvernements, des universités, du secteur privé et des organismes de consommateurs, les ministres se sont entendus pour définir ensemble les possibilités de collaborer à des mesures en faveur de l'efficacité énergétique qui pourraient mener à d'importantes réductions de la croissance de la demande énergétique au Canada. Les ministres ont convenu que la conservation et l'efficacité énergétiques peuvent réduire la demande en énergie au Canada d'une quantité égale à près de 25 % de la consommation actuelle d'ici 2030, notant que chaque gouvernement prend des actions dans ce domaine en fonction de ses propres priorités et besoins. Ceci fait suite à l'annonce récente à l'effet que tous les gouvernements travaillent de concert afin d'améliorer de 25 % le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments d'ici 2012.

Les ministres ont approuvé le document intitulé *Faire progresser l'efficacité énergétique au Canada*, qui souligne que d'importantes améliorations sont indispensables du point de vue de la conservation et de l'efficacité énergétiques pour assurer que les Canadiens bénéficient d'un approvisionnement énergétique sûr et fiable à long terme, à un prix concurrentiel. Les ministres ont aussi déclaré que l'efficacité et la conservation énergétiques sont essentielles pour retirer le maximum de retombées économiques des ressources énergétiques canadiennes, tout en réduisant au minimum les effets de notre consommation énergétique sur l'environnement.

Faire progresser l'efficacité énergétique au Canada est conçu pour inciter tous les Canadiens - tous les gouvernements, le secteur privé et les particuliers - à participer à un effort de collaboration pancanadien visant à réduire la consommation énergétique dans les foyers, les édifices, l'industrie et le transport routier. Ce document reconnaît que différents gouvernements auront sans doute leurs propres priorités et échéanciers selon leurs situations particulières.

Il offre un éventail d'outils parmi lesquels les divers gouvernements peuvent choisir pour accroître la conservation et l'efficacité énergétiques. Le document propose également plusieurs options quant aux mesures d'efficacité énergétique qui peuvent être prises par les secteurs non gouvernementaux, notamment les associations professionnelles et industrielles, les détaillants, les institutions financières et autres. Ces mesures vont de la formation sur les questions énergétiques pour les membres des professions libérales, tels que les ingénieurs et les architectes, à la mise en place d'instruments financiers « verts ».

« La plus grande source d'énergie non exploitée dans notre pays est l'énergie que nous gaspillons. Le travail que nous avons accompli aujourd'hui annonce un niveau de collaboration sans précédent entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, a déclaré le ministre Lunn. Cet engagement, conjugué à l'apport des organismes non gouvernementaux, de l'industrie, des universités et de tous les Canadiens, est une indication claire que nous sommes prêts à atteindre des résultats concrets dans l'intérêt de notre environnement, de notre économie et de notre sécurité énergétique. »

« Les Canadiens et leurs gouvernements mettent déjà l'accent sur l'efficacité énergétique et nous constatons de réels progrès, de déclarer le ministre Neufeld. Nous adoptons une vision de la manière dont nous pouvons collaborer afin de transformer les progrès réels en progrès spectaculaires. »

Faire progresser l'efficacité énergétique au Canada est accessible en ligne à http://www.nrcan.gc.ca/ ou à www.gov.bc.ca/empr.

Les journalistes peuvent communiquer avec :

Alyson Robb
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Ottawa
613-996-2007

Jake Jacobs
Agent des affaires publiques
Ministère des Ressources énergétiques,
minières et pétrolières de la
Colombie Britannique
250-952-0629

Cellulaire : 250-213-6934

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-09-26